

Rétrospective en **poursuite et faillite** | 2022

Emilie Jacot-Guillarmod

Janvier 2022 | Décembre 2022

ATF 148 III 30

Désistement d'action et mainlevée définitive

Le retrait d'une action en constatation négative de droit ([art. 88 CPC](#)) ne constitue pas un titre de mainlevée définitive au sens de l'[art. 80 LP](#) (MG). www.lawinside.ch/1146

ATF 148 III 46

La communication de l'état des charges durant une période de suspension

Tout acte de poursuite effectué durant une période de suspension au sens de l'[art. 62 LP](#) est nul de plein droit (MG). www.lawinside.ch/1156

ATF 148 III 138

La désignation d'un office des poursuites "leader" chargé d'exécuter le séquestre sur tout le territoire suisse

Lorsque des valeurs patrimoniales doivent être séquestrées dans différents arrondissements de poursuite, l'[art. 275 LP](#) ne s'oppose pas à la désignation d'un seul office des poursuites « leader » chargé d'exécuter le séquestre dans toute la Suisse. L'office « leader » requiert l'entraide des offices locaux pour exécuter le séquestre de biens situés hors de son arrondissement (MG). www.lawinside.ch/1165

ATF 148 III 109

L'effet de l'annotation d'une restriction du droit d'aliéner sur la procédure d'exécution forcée d'un immeuble

Conformément à l'[art. 960 al. 2 CC](#), l'annotation provisoire d'une restriction du droit d'aliéner un immeuble est opposable aux créanciers du propriétaire. Ceci vaut également dans le cadre de toute procédure ultérieure d'exécution forcée (MG). www.lawinside.ch/1178

ATF 148 III 232

Le séquestre de l'avoir de libre passage

L'avoir de libre passage est insaisissable et ne peut être séquestré ([art. 92 al. 1 ch. 10](#) cum [art. 275 LP](#)) avant la naissance du droit aux prestations de vieillesse, soit, en l'absence d'un cas de versement anticipé au sens de l'[art. 5 LFLP](#), au plus tôt cinq ans avant l'âge ordinaire de la retraite et au plus tard cinq ans après, sur demande de l'assuré.e (EJG). www.lawinside.ch/1238

TF 5A_385/2022*

La saisissabilité des prestations du pilier 3A dans la procédure de faillite

En général, les prestations du pilier 3A versées suite à l'arrivée à l'âge de la retraite sont relativement saisissables dans la procédure de faillite, conformément à l'[art. 197 al. 1](#) cum [art. 93 LP](#) (confirmation de jurisprudence). Toutefois, les prestations du pilier 3A qui se rapportent à la période postérieure à l'ouverture de la faillite n'entrent pas dans la masse et doivent être entièrement rétrocédées au failli ([art. 197 al. 2 LP I](#)) (*obiter dictum*) (MG). www.lawinside.ch/1248

ATF 148 III 377

Séquestre : le blanchiment d'argent fondant un lien suffisant avec la Suisse

Des actes de blanchiment d'argent commis en Suisse suite à des infractions pénales à l'étranger peuvent fonder un « lien suffisant avec la Suisse » au sens de l'[art. 271 al. 1 ch. 4 LP](#) et donc justifier un séquestre (SS). www.lawinside.ch/1261

Proposition de citation : Emilie Jacot-Guillarmod, Rétrospective en poursuites et faillites 2022, www.lawinside.ch/lp22.pdf

Lien de téléchargement : www.lawinside.ch/lp22.pdf